

La prière agréée par Dieu

Dimanche du Publicain et de Pharisien (2 Tim. 3,10-15 ; Luc 18,10-14)

Homélie prononcée par le père André le 9 février 2025

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

À partir de ce dimanche, nous nous mettons en route vers le Grand Carême. Aujourd'hui, nous commençons notre pèlerinage annuel vers Pâques.

Ce n'est pas encore le Carême. Et même, la semaine qui vient est une semaine dite *complète*, avec dispense de jeûne du mercredi et du vendredi. Le Carême commencera dans exactement trois semaines, le 2 mars, avec le dimanche du Pardon. Mais dans sa sagesse, l'Église nous y prépare déjà. Car il est difficile de passer directement d'un état à un autre : on a besoin de se préparer mentalement, de mettre nos forces en ordre. Pour cela, l'Évangile d'aujourd'hui nous propose la parabole du Publicain et de Pharisien.

« *Deux hommes montèrent au temple pour prier* ». Nous aussi, ce matin, nous sommes venus à l'Église pour prier. Mais les mots de l'Évangile ont une importance : *ils montèrent au Temple*. D'abord le Temple : il s'agit du Temple de Jérusalem. C'est le lieu par excellence de la présence de Dieu. Ce Temple de pierre est une figure du véritable Temple qu'est celui de notre cœur. Monter au Temple, c'est donc entrer dans la présence du Seigneur, se mettre en face de Lui, et se mettre aussi en face à face avec soi-même. Et cela peut être redoutable. C'est pourquoi, peut-être, nous nous agitons beaucoup, afin de ne pas nous tenir devant Dieu, afin d'éviter ce face à face.

Le fait de monter signifie qu'on laisse pour un temps les activités de ce monde, qu'on *dépose les soucis du monde*, comme nous le chantons dans le Chérubikon. On n'abandonne pas le monde : on le porte dans la prière, mais on prend un peu de recul pour se mettre devant Dieu. Nous le faisons quand nous venons à l'Église pour la Liturgie. Nous le faisons chaque jour chez nous pour un petit temps de prière. Nous allons le faire sur une période plus longue pendant le Grand Carême.

Mais comment prier ? La Parabole nous enseigne en peu de mots avec le contraste des deux hommes.

Le Pharisien considère que la religion consiste à accomplir des commandements, de manière formelle. Et il les accomplit en effet à la lettre : il n'est pas ravisseur, il ne commet pas d'adultère, il jeûne deux fois par semaine, il donne la dîme de ses revenus. Mais il se trompe, car c'est déjà de l'orgueil de croire qu'on est justifié par soi-même. Or, non seulement il se trompe, mais cela l'amène à juger et à mépriser son voisin. Même s'il donne l'apparence d'un homme juste, le péché est dans son cœur. Sa prière-même devient péché.

Le Publicain, à côté, a conscience de ses péchés. Et, en tant que publicain, collecteur d'impôt pour le compte du pouvoir romain, il est probablement amené à commettre de graves péchés : un enrichissement sur le compte des pauvres gens, une mauvaise utilisation de l'argent ainsi obtenu, avec la fréquentation de gens mauvaise vie... Mais il se trouve justifié, déclaré juste par le Seigneur.

Bien sûr, ce n'est pas pour ses péchés qu'il est justifié. Si on se complait dans ses péchés, si on s'obstine dans sa vie pécheresse, il ne peut pas y avoir de pardon. Le Publicain est justifié parce que, humblement, il se reconnaît pécheur : « *Il se tient à distance, n'osant pas même lever les yeux, mais se frappant la poitrine, et disant : Ô Dieu, sois apaisé envers moi, qui suis un pécheur* ».

Tel est donc le jugement de Dieu : « *Celui-ci descendit dans sa maison justifié, et l'autre non* ». Ou selon une autre traduction : « *Celui-ci descendit justifié plus que l'autre* ». Car il y a des degrés dans la justification. Le Pharisien n'est pas condamné de manière définitive : il a toujours la possibilité de se corriger. Et le Publicain n'est pas justifié pour continuer tranquillement sa vie de publicain. Sa prière humble et repentante et son appel à la miséricorde de Dieu, à ce moment précis, lui donnent un avantage sur le Publicain qui est content de lui-même. Mais le pardon que Dieu lui accorde doit l'encourager à changer de vie. Bref, les deux sont invités à la repentance.

Se repentir (*métanoïa* en grec) signifie littéralement se convertir, se retourner vers Dieu et vivre en conformité avec la grâce reçue.

Se repentir, cela ne veut pas dire s'inventer des péchés, ni se fabriquer ou entretenir des sentiments de culpabilité et de désespoir. C'est prendre conscience que l'on s'est éloigné de Dieu. Prendre conscience des différentes formes d'orgueil qui se cachent dans notre cœur, prendre conscience que l'on compte moins sur la miséricorde de Dieu que sur des forces humaines : sur ses propres forces ou sur l'action de ceux qui nous gouvernent ou de la société en général.

En confession, par exemple, on peut entendre de manière classique : « Je n'arrive pas à pardonner, à m'arrêter de juger les autres... ». On se reproche de ne pas réussir à devenir meilleur, en oubliant que c'est seulement avec l'aide de Dieu, et sans s'en attribuer le mérite, que l'on peut trouver grâce devant Dieu.

Les figures du Pharisien et du Publicain vont revenir régulièrement dans l'hymnographie des offices de carême. Souvenons-nous de cette parabole comme d'un compagnon de route. Et demandons au Seigneur : « Qui suis-je, le publicain ou le pharisien ? » En réalité, nous passons de l'un à l'autre constamment. Examinons notre vie, pour entrer progressivement dans le repentir et dans la prière.

N'oublions pas l'importance de la prière. On peut prier de manière spontanée, avec ses propres mots, ou en reprenant les mots des prières de l'Église, que l'on trouve dans les livres de prière. Je recommande particulièrement les psaumes : les psaumes nous apprennent à prier, la Bible nous apprend à prier.

L'important est de prier avec un cœur humble : « *Ô Dieu, sois moi miséricordieux et aie pitié de moi, pécheur* ».

Amen.